

Aéroport Avignon-Provence



Philippe PERNET Chef de la circulation aérienne Service Navigation Aérienne Sud Sud Est

17/05/2019









Activités de l'aéroport La CTR, pourquoi ? Pistes séparées, ou pas ! Conclusions











Aviation Commerciale saisonnière marginale < 20 000 passagers Flybee et City jet en provenance d'Angleterre









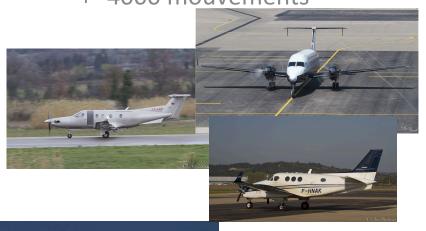






Maintient de compétence et écoles de pilotage professionnel en IFR

+- 4000 mouvements



















Aviation légère dont une proportion grandissante d'ULM (45 000 mvts)













Pôle de compétitivité – Safe Cluster















Base de maintenance RTE Bureau d'étude











LA CTR, POURQUOI?

Protéger les trajectoires des procédures IFR

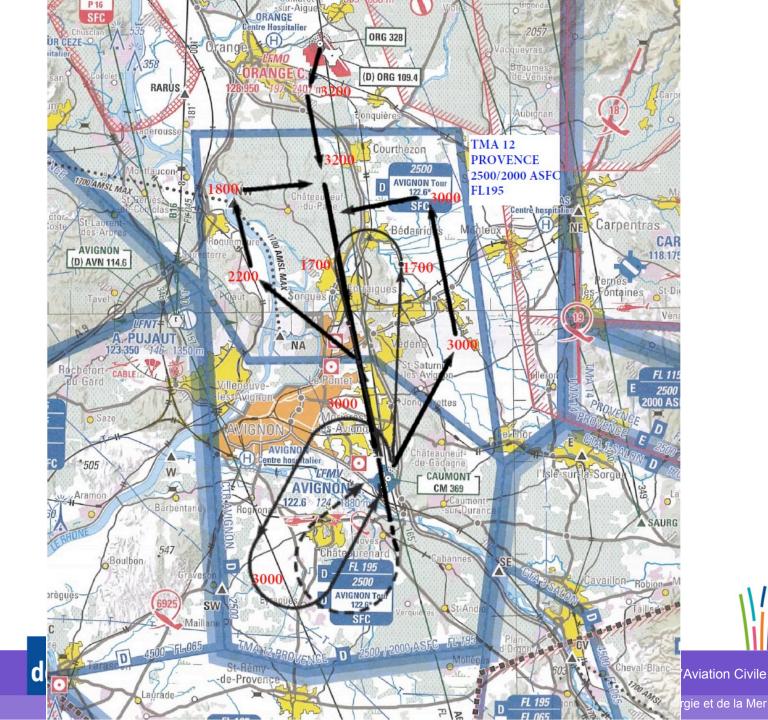












RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

de l'Énergie

et de la Mer

de l'Environnement

PISTES SÉPARÉES ...OU PAS!

✓ Pistes séparées à vue :

 OUI (ULM)
 et NON (Piste herbe Avions et principale)

✓ Pistes séparées au titre des turbulences de sillage : NON







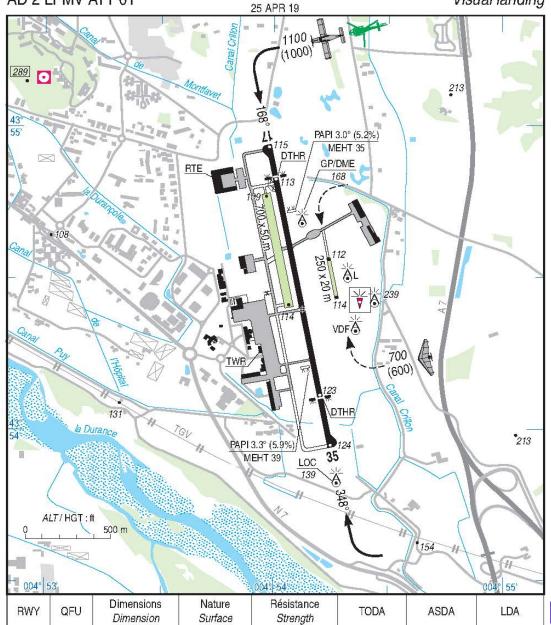




AVIGNON CAUMONT AD 2 LFMV ATT 01

ATTERRISSAGE A VUE

Visual landing



Revêtue

Paved

1880

1880

38 F/C/W/T

1880

1870

1680

1560





17

35

168

348

1880 x 45



CONCLUSIONS



Espaces de classe D Je contacte <u>avant d'entrer</u> Sinon je suis en danger





Les espaces de classe D existent pour protéger des trajectoires d'aéronefs en IFR à l'arrivée et au départ (8000 par an à Avignon), pénétrer la CTR d'Avignon et la TMA 12 de Provence sans en avoir obtenu l'autorisation n'est pas seulement une infraction, c'est un véritable danger auquel vous vous exposez et auxquel vous exposez les autres.











